

RAMO 2016



Résumé à l'attention des citoyens de la mise en œuvre des programmes européens en Hauts-de-France FEDER*, FSE, IEJ et FEADER

ANNEE 2016

* hors programmes de coopération territoriale européenne



La nouvelle Région Hauts-de-France est aujourd'hui autorité de gestion des 4 programmes de la politique de cohésion suivants :

- 2 programmes opérationnels FEDER-FSE et IEJ couvrant les anciennes régions Picardie et Nord—Pas-de-Calais ;
- 2 programmes de développement rural FEADER qui couvraient ces anciennes régions.

Par ailleurs, la Région a également la gestion :

- d'une enveloppe de 14 M€ de FEAMP au titre d'une délégation de l'Etat cette subvention globale était déjà gérée à la nouvelle échelle régionale.
- en tant qu'autorité de gestion de 3 programmes INTERREG sur les 3 volets de la coopération (transfrontalier, transnational et interrégionale) ;
- de la nouvelle initiative «actions urbaines innovatrices»

Pour chaque programme, la Région doit rendre compte des progrès accomplis par les programmes via des rapports annuels de mise en œuvre.

Ce document en constitue un résumé illustré présentant les éléments saillants de 2016 pour les programmes opérationnels FEDER-FSE et IEJ et les programmes de développement rural des 2 versants de la région, afin que chaque citoyen puisse prendre connaissance des effets de ces fonds sur le territoire, dans leur quotidien, par l'intermédiaire de la région qui a la responsabilité de leur mise en œuvre

Le choix ici est fait de proposer une lecture intégrée de l'avancement de ces programmes. La présentation s'effectue à l'échelle Hauts-de-France illustrée par 4 thèmes.

Ce document est le résumé citoyen des rapports de mise en œuvre (RAMO) des programmes opérationnels FEDER FSE et IEJ 2014-2020 pour la Picardie et le Nord - Pas-de-Calais et des programmes de développement rural (FEADER) 2014-2020 pour la Picardie et le Nord - Pas-de-Calais.*

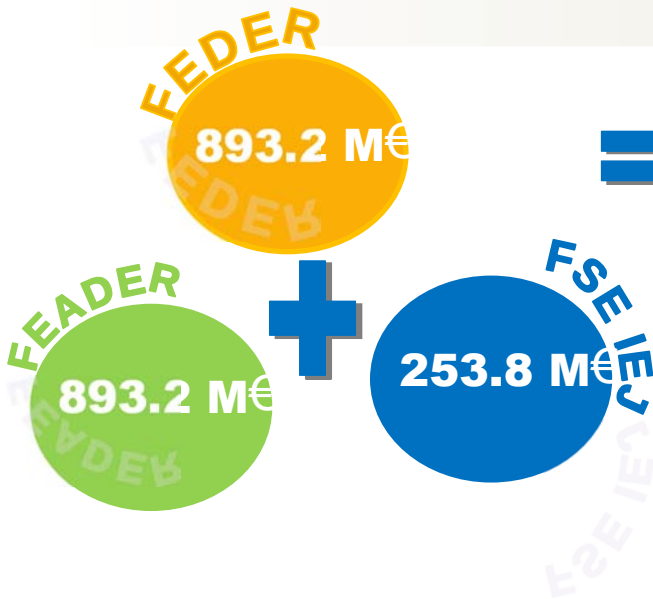
**Le RAMO (rapport de mise en œuvre) est un document réglementaire et obligatoire que toute autorité de gestion doit soumettre aux membres du comité de suivi avant transmission à la Commission européenne. Les RAMO ont été validés par les membres du comité de suivi le 20 Juin 2017 à Lille.*



L'Europe :

Premier partenaire des Hauts-de-France

D'ici 2020



= 1 400 000 000 €

de fonds européens seront investis dans des projets concrets au profit d'une croissance intelligente, durable et inclusive des Hauts-de-France

2016 : Une année de programmation riche dans un contexte inédit

2016 est une année de programmation riche :

- les autorités de gestion des PO FEDER-FSE et IEJ et des Programmes de développement rural FEADER se réunissent en une seule institution ;
- Les instances de programmation s'organisent à la nouvelle échelle régionale et se rôdent ;
- Les possibilités de rapprochement des modalités d'intervention du FEADER sont analysées (FEADER) ;
- La programmation des fonds s'intensifie.

Déjà **3 369** dossiers programmés

* **548** dossiers pour **375.6 M€ de FEDER FSE et IEJ**

* **2821** dossiers pour **20.9 M€ FEADER**



Pour le Nord – Pas-de-Calais

Au 31 décembre 2016, ce sont 199 dossiers qui sont programmés au total, dont 85 programmés au cours de l'année. Ces dossiers mobilisent 105 M€ soit 26% des crédits européens prévus à la maquette du programme (pour mémoire : 847 956 471 € de fonds européens)

- sur l'axe 1 dédié au développement économique et la recherche : 57 dossiers dont 34 issues de la programmation 2016 ont été programmés pour un montant FEDER de 50 957 752 M€ ;
- l'année 2016 ouvre la programmation de l'axe 2 dédié aux usages du numériques, avec la programmation de de 2 dossiers mobilisant 1,4 M€ de FEDER ;
- 26 dossiers pour un montant FEDER de 27.8 M€ ont été programmés au titre de l'axe 3 dédié à la transition énergétique dont 16 dossiers en 2016 pour 21 M€ FEDER.
- l'axe 4 dédié à l'adaptation aux changements climatiques connaît en 2016 une programmation assez stable en montant. Il est programmé à plus de 11 %, 27 dossiers ont été programmés pour un montant de 21.2 M€ de FEDER dont 15 dossiers pour 10.5M€ en 2016.
- l'IEJ mis en œuvre pour au titre de l'axe dédié aux NEET est consommé à 94% à travers le soutien à 10 nouveaux dossiers en 2016 pour 2,4 M€ FSE-IEJ, le FSE est mobilisé à hauteur de 44 % avec la programmation de 5 nouveaux dossiers pour 22 M€ de FSE



Pour la Picardie

Au 31 décembre 2016, ce sont 349 dossiers qui sont programmés au total, dont 98 dossiers programmés au cours de l'année 2016. Ces dossiers mobilisent 154 748 289,02 € de fonds européens soit 51,72 % de la maquette financière dotée de 299 202 678 €.

L'IEJ et le FSE prévus dans la maquette sont programmés quasi en totalité : dès l'année 2015 pour l'IEJ est programmé à 104%, en 2016 la programmation du FSE s'élève à 95 % de la maquette. Ces taux de programmation élevés s'expliquent par l'anticipation des perspectives de sous réalisations sur la base de l'expérience du programme 2007-2013.

S'agissant du FEDER, 76 020 974.54 € ont été programmés, soit 34.60% de la maquette FEDER.

Objectifs thématiques	PO FEDER FSE IEJ Nord - Pas-de-Calais			PO FSE FSE IEJ Picardie		
	Dossiers	Coût Total Eligible	UE	Dossiers	CT	UE
OT01 : renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	34	75 903 164,00	41 844 541,00	175	90 484 284,90	33 815 269,22
OT03 : améliorer la compétitivité des PME	23	17 906 669,00	9 113 211,00	38	14 629 884,86	6 131 920,50
OT02 : améliorer l'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité	2	2 322 879,00	1 397 692,00	10	83 362 817,00	18 974 815,06
OT04 : soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 dans l'ensemble des secteurs	26	49 914 387,74	27 877 596,00	33	69 461 022,79	13 028 756,15
OT05 : favoriser l'adaptation aux changements climatiques, la prévention et la gestion des risques:	4	13 444 084,30	5 939 178,00	8	1 189 373,05	273 673,71
OT06 : protéger l'environnement et encourager l'utilisation durable des ressources:	23	30 369 836,89	15 276 910,00	44	10 808 901,00	3 102 258,90
OT9 : promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté	0	0,00	0,00	7	175 330,41	99 662,31
OT08 : favoriser l'emploi et la mobilité de la main d'œuvre	56	56 429 355,43	41 902 756,36	4	21 895 751,85	16 421 813,89
OT10 : investir dans les compétences, l'éducation et la formation tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation	28	90 601 364,55	54 360 813,39	26	102 728 825,07	61 637 294,96
TOTAL (hors assistance technique)	196	336 891 741	197 712 698	345	394 736 191	153 485 465



2016 est la première année complète de programmation pour les 2 PDR 2014-2020, une année qui marque définitivement la fin de la période de transition.

Les chiffres présentés ici sont les chiffres au 1^{er} juin 2017 qui permet d'offrir une vision plus réelle de l'avancement de la programmation



Pour le versant Nord – Pas-de-Calais

2016 est une année qui a bénéficié d'une réelle dynamique de programmation. Le montant total des engagements annuel pris s'élève à plus de 3 M€ de dépenses publiques totales dont 1,740 M€ de FEADER.

En 2016, ce sont 8 nouveaux appels à projets qui ont été lancés sur des dispositifs majeurs : installation des jeunes agriculteurs, investissements de modernisation et de soutien à la multifonctionnalité dans les exploitations agricoles, investissements dans les dessertes forestières et en agroforesterie, soutien aux PME agroalimentaire, appui aux nouveaux entrants dans de régimes de qualité.

En tout ce sont 436 dossiers qui ont été engagés depuis le début du programme pour un montant de 5121404,5 M€ de FEADER mobilisés relevant de 10 types d'opérations.

Les démarches en faveur des territoires ruraux ont également été poursuivies, à travers la mesure 19 – LEADER. Ainsi les 9 territoires identifiés en 2015 ont définis

précisément leur stratégie et les actions sur lesquelles ils souhaitent mobiliser leurs ressources. Les projets locaux répondant aux objectifs ainsi définis pourront être soutenus prochainement. L'enveloppe dédiée à l'ensemble de cette mesure s'élève à 11,5 M€.



Pour le versant Picardie

11 appels à projets ont été lancés en 2016, avec une forte montée en charge des dossiers relatifs aux jeunes agriculteurs (M06) et à la modernisation des exploitations (M04) et l'émergence de nouvelles mesures comme les IAA, la création de boisement dans les BAC et les exploitations forestières.

Concernant la mesure 19 - LEADER, l'effort s'est concentré sur l'accompagnement des GAL pour la définition de leur fiche action, la sensibilisation/formation à la gestion, ces actions marquent également le démarrage du Réseau Rural Régional.

En tout ce sont 2385 dossiers qui sont engagés mobilisant 15 805 369,51 € de FEADER relevant de 11 types d'opération.

PRIORITE	PDR Nord - Pas-de-Calais			PDR Picardie		
	Dossiers	Part principale	UE	Dossiers	Part principale	UE
Priorité 2 : Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et promouvoir les technologies agricoles innovantes	348	1 614 365,87	3 638 060,4	1276	8 643 661,44	13 481 583,42
Priorité 3 Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire, le bien-être animal ainsi que la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture	12	690 851,25	1 036 276,84	0	0	0
Priorité 4 Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et de la foresterie	31	58 718,43	162440,43	1056	751 792,08	1 828 225,66
Priorité 5 : Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente aux changements climatiques dans les secteurs agricole et alimentaire, ainsi que dans le secteur de la foresterie	45	101 150,12	284626,83	53	347385,47	495 560,43
TOTAL	436	2 465 085,67	5 121 404,5	2385	9 742 838,99	158 05 369,51

LA JEUNESSE

AU CŒUR DE LA PROGRAMMATION EUROPEENNE 2014-2020

Avec l'IEJ, les programmes opérationnels doivent aider les jeunes de moins de 25 ans à raccrocher une formation pour accéder à un emploi ou à bénéficier de l'apprentissage.

En Picardie en 2016, ce sont 10 433 jeunes de moins de 25 ans ont bénéficié d'une formation au titre du FSE et de l'IEJ

En Nord - Pas-de-Calais, en 2016, 4 024 participants jeunes ont rejoint l'une des 34 opérations cofinancées. 719 contrats d'apprentissage ont été signés.

Le FEADER également intervient auprès des jeunes en encourageant le renouvellement des générations d'exploitants agricoles via le soutien à l'installation des jeunes. C'est la dotation « jeune agriculteur ».



« L'apprentissage une passerelle pour mon avenir » PO Nord – Pas-de-Calais axe 5

L'institut de Genech et 10 UFA offrent à des jeunes NEETS des Parcours modulaires individualisés (PMI) dans les secteurs professionnels du commerce alimentaire, de l'aménagement paysager, de l'agriculture et l'agroéquipement, des services sociaux et services aux personnes.

Premiers résultats : 152 jeunes accompagnés depuis septembre 2009, 3 jeunes/semaine en sortie positive

CADRE DE VIE

L'Europe investit massivement pour l'amélioration du cadre de vie des habitants des Hauts-de-France. Les programmes européens soutiennent les **services à la population, l'accès aux transports multimodaux, le développement des commerces de proximité en milieu rural, la mise en valeur touristique et l'accès à la culture...**

La nouvelle programmation offre par ailleurs la possibilité de confier une partie des crédits à des collectivités leur permettant ainsi de sélectionner les projets qui concourent au développement de leur territoire.

Les 2 programmes opérationnels FEDER FSE IEJ prévoient ainsi le soutien aux **Investissements territoriaux intégrés (ITI)**. A ce jour, ce sont **19 territoires urbains** qui bénéficieront de **116 M€** du programme opérationnels FEDER FSE IEJ, pour le versant nord pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans les zones politique de la ville, en Picardie pour soutenir les stratégies urbaines et intégrées à l'échelle des agglomérations.

Les PDR quant à eux consacrent plus de 5 % de leurs enveloppes **FEADER au dispositif LEADER**. Ce sont **17 territoires** qui se constituent en Groupements d'action locale après avoir été sélectionné par appel à projet. L'année 2016 est marquée sur chaque versant par le travail d'accompagnement de ces territoires pour l'élaboration de leur convention et la formalisation des documents de mise en œuvre des GAL. Pour le Nord - Pas-de-Calais, 7 conventions avec l'autorité de gestion et l'organisme payeur ont pu être finalisées, pour le versant 2 GAL ont signés leur convention en 2016.



Réhabilitation de la cité des électriciens à Bruay-la-Buissière

2.1 M€ de FEDER – PO Nord-Pas-de-Calais

Considérée comme le cinquième grand site majeur de la mémoire minière, la cité n°2 dite « cité des Electriciens » est la plus ancienne des cités minières (construction entre 1856 à 1861), elle est inscrite sur la liste des biens labellisés UNESCO en 2012. Le projet de réhabilitation d'Artois Comm' a été programmé pour un montant prévisionnel de 2.1 M€ de FEDER. Il propose une réhabilitation intégrée de ce patrimoine qui est l'ADN de ce territoire en ré-investissant ce quartier par une approche culturelle et touristique.

ENVIRONNEMENT :

PRESERVER LES RESSOURCES ET LA BIODIVERSITE

La prise en compte de l'environnement s'effectue sous deux angles dans les programmes opérationnels et les programmes de développement rural.

Dans le cadre de la concentration thématique, le FEDER sera largement investi dans les projets d'efficacité énergétique, de production d'énergies renouvelables (OT 4) et le FEADER dans les priorités 4 et 5, comme par exemple, en soutenant les projets de modernisation concourant à la gestion des effluents, la performance énergétique des exploitations, pratiques plus respectueuses de l'environnement, le soutien au réseau des sites Natura 2000...

Hors de la concentration thématique pour le FEDER en soutenant les projets de préservation de l'environnement, de développement de la connaissance en matière de biodiversité, de soutien aux projets liés aux mobilités alternatives, aux stratégies urbaines bas carbone (l'OT 6).



Mettre en valeur le patrimoine historique en préservant le patrimoine naturel : l'exemple du centre d'interprétation Sir John Monash (420K€ FEDER – PO Picardie)

Le Centre d'interprétation Sir John Monash constituera un héritage durable du centenaire de l'Anzac, afin que le rôle et le sacrifice des Australiens au front ouest de la Première Guerre mondiale ne soit pas oubliés : ce sera pour les visiteurs une expérience enrichissante, éducative et informative sur le rôle australien dans ce contexte. Le projet consiste en l'aménagement de 41 puits géothermiques, sur le site du mémorial australien à Villers-Bretonneux, incluant le Centre dans une démarche environnementale responsable et durable.



CREATIVE LAB : l'innovation participative pour des produits innovants et performants (150 000 K€ FEDER- PO pour la Picardie) Le projet, porté par l'entreprise NOIROT, fabricant de radiateurs électriques à Laon, vise à développer des produits innovants et économes en énergie grâce à une approche collaborative de l'innovation, associant clients, utilisateurs et organismes de recherche. Il s'appuie sur un espace d'innovation collaborative équipé de technologies de pointe en matière d'objets connectés et de réseaux électriques intelligents. L'aide permettra l'équipement matériel d'un bâtiment de 951 m² adossé au centre de R&D actuel sur le site de Laon.

Pour une économie compétitive

basée sur l'innovation qui profite à tous

Il s'agit d'un axe majeur des programmes qui permet de répondre aux objectifs de la stratégie Europe 2020.

Les FESI sont investis pour stimuler l'innovation, pour accompagner dans tous les types d'entreprises dans leur virage vers la troisième révolution industrielle (TRI), et pour leur permettre de développer des collaborations et des méthodes afin de gagner en performance, ils sont investis également sur la formation des demandeurs d'emploi afin de leur permettre de développer leur employabilité sur des secteurs en tensions identifiés dans le cadre du programme régionale de la formation professionnelle.

LES CHIFFRES CLES :

12 028 entreprises qui bénéficieront d'un soutien direct ou indirect au titre du FEDER

39 919 parcours de formation co financés par l'Europe

Diversifier les types de soutien : de la subvention aux instruments financiers

l'exemple du CAP TRI (PO NPDC)

CAP3RI

Le CAP 3 TRI est un nouvel outil d'investissement structurant dédié aux entreprises et sociétés de projet souhaitant s'engager dans la 3^{ème} révolution industrielle. Il vise à répondre au besoin de fonds propres des entreprises souhaitant s'inscrire dans la TRI. Ce fonds est destiné à contribuer à une augmentation des fonds propres, et à faire émerger des projets dédiés à la mise en place de la Troisième Révolution Industrielle. **Un outil inédit et innovant** qui articule le FEDER (15 M€) porté par la Région et les ressources du Plan Juncker (20 M€) mis en place par la Commission Européenne.

LES CHIFFRES CLES :

40,5 M€ de capacité d'investissement

1 A 3 M€ c'est le montant du ticket d'investissement

7 A 9 ANS e, horizon d'investissement soit un soutien dans le temps pour les entreprises.

2,5 M€ dédiés à l'assistance technique pour le financement de prestations de nature technique, juridique, ou économique auprès des porteurs de projets pour leur permettre d'adopter les nouveaux modèles propres à la 3^{ème} révolution industrielles, soit un potentiel de 25 entreprises.



Une campagne promotionnelle inédite pour parler d'Europe et de son apport majeur dans le quotidien des habitants des Hauts-de-France a été réalisé en 2016 qui s'appuyait sur :

- Un slogan court et impactant
- Un dispositif de communication complet : affichage sur les bus, dans les gares et les villes, spots radios, visites de projets locaux avec la presse régionale et locale, village de l'Europe le samedi dans les villes.

CHIFFRES CLES

+ de 3 000 visiteurs sur les villages,

59 retombées médias

71,5% des sondés ont constaté que l'action de **l'Europe est concrète**

2016 : Une année inédite en matière de communication

